

**CONVOCATION**

Date : 13 février 2024

Affichée le : 13 février 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 39

Présents : 24

Votants : 36

Pouvoirs : 12

Absent : 3

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf février à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - M. Adnane AKABLI - Mme Yesim SAVAS - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - M. Babacar N'DIAYE - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - M. Mohammed EL OUASTI - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - Mme Hafida MEHADJI - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS**

AFFICHÉE ET PUBLIÉE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :

**21 FEV. 2024**

DÉLIBÉRATION PUBLIÉE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

**27 FEV. 2024**

**Absents représentés**

Mme MOUSSATEN

M. LEMAIRE

Mme MEUNIER

M. MARTIN

Mme DUHIN

Mme SAKHO

Mme HAMADOUC

M. ZAHRAOUI

Mme SENET

Mme M'BAYE

M. LUCAS

M. FACCHINI

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à Mme LEHNER

Pouvoir à M. BROCHOT

Pouvoir à Mme ALKAYA

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à M. VILLEMMAIN

Pouvoir à M. BULUT

Pouvoir à M. AÏT MESSAOUD

Pouvoir à M. BOUKHACHBA

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à Mme MEHADJI

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

**Absents non représentés**

Mme ELONGUERT, Mme JACQUEMART, M. KA.

**Secrétaire de séance** : Jessica ELONGUERT

**30 Procès-verbal de récolement des acquisitions 2022 du musée Gallé-Juillet**

■ **Rapport de présentation :**

**Yesim SAVAS, Adjointe**

La loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France impose la réalisation d'un inventaire à jour des collections du musée Gallé-Juillet, labellisé musée de France.

L'arrêté du 25 mai 2004 fixe les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement. Il souligne cette obligation et expose la méthodologie à adopter.

Le musée Gallé-Juillet a bénéficié d'un premier inventaire de ses collections en 1951. Quatre phases de récolement et d'inventaire de la collection de céramiques ont suivies en 1994, 2007, 2016 et 2022. Cette collection comprend aujourd'hui plus de 4 000 céramiques dont la majorité est conservée dans la maison de la faïence. Réaménagée en 2010, celle-ci offre un témoignage de l'histoire de la faïencerie de Creil et Montereau dont la production s'est étendue à Creil de 1797 à 1895 pour ensuite être délocalisée à Montereau jusqu'en 1955.

Dans le but de poursuivre ce travail d'inventaire, la ville de Creil a fait appel en août 2023 à Louise Fouquet,

prestataire de service, pour réaliser le récolement des acquisitions de faïences de l'année 2022.  
A l'issue de cette campagne, **459** biens ont été inventoriés et marqués.

Il vous est demandé de valider le procès-verbal d'inventaire des acquisitions de faïences de l'année 2022 du musée Gallé-Juillet.

ces réalisées par le musée en 2022.  
Envoyé en préfecture le 27/02/2024  
Reçu en préfecture le 27/02/2024  
Publié le 27/02/2024  
ID : 060-216001743-20240227-030DEL\_CM190224-DE

■ **Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » en date du 24 janvier 2024,  
Considérant la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France imposant la réalisation d'un inventaire de leurs collections,  
Considérant le procès-verbal d'inventaire des nouvelles acquisitions de faïences de l'année 2022 du musée Gallé-Juillet,  
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 36	Pour : 36	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

■ **Décide à l'unanimité :**

**Article 1<sup>er</sup>** : de valider le procès-verbal de récolement des nouvelles acquisitions de faïences de l'année 2022 du musée Gallé-Juillet.

27 FEB. 2024

CREIL, le  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

  
Maire de Creil  
Président de l'ACSO  


Publication électronique sur le site internet de la Ville le

Madame Jessica ELONGUERT

  
La secrétaire de séance  
27 FEB. 2024